

417

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National n° DNCMP/ /F/2023-2024 relatif aux imprimés à la Régie Nationale des Postes

Date de Publication : 23 / 2 / 2024

Date d'ouverture des offres : 14 / 3 / 2024

1. Objet.

La Régie Nationale des Postes lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour la fourniture des imprimés, les spécifications techniques sont décrites à la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le marché est financé à 100% sur fonds propres de la RNP, exercice 2023-2024.

3. Allotissement.

La passation du Marché est constituée d'un seul lot : **fourniture des imprimés.**

4. Participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale résidant au Burundi justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises au sens des articles 151 et 152 de la loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi et ses textes d'application.

Les personnes frappées d'inéligibilité au sens des articles 153 et 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent appel d'offres.

5. Lieu de fourniture

Les fournitures seront livrées à Bujumbura, au siège de la RNP.

6. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres ainsi que les échantillons des imprimés à fournir pourront être consultés tous les jours ouvrables de 7h30' à 15h30', heure locale, à l'adresse ci-après :

Service des Approvisionnements de la RNP
Avenue Patrice LUMUMBA.

Il pourra être obtenu au service des approvisionnements de la RNP sur présentation :

- d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000fbu) non remboursable au compte n° **CC 10003** ouvert à la **banque de la République du Burundi** au nom du Trésor Public et,
- d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000fbu) non remboursable au compte n° **CC 12264** ouvert à la **banque de la République** au nom de la RNP.

7. Présentation des offres

Les offres sous pli fermées et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la RNP **au plus tard le 14/3 /2024 à 9heures**. Elles porteront la mention suivante : « **Offre relatif à la fourniture des imprimés, à la Régie Nationale des Postes, objet du DAOON no DNCMP/ /F/2023-2024** ». **A n'ouvrir qu'en séance publique du 14/3/2024 à 9heures 30 minutes.**

Les offres doivent comporter la signature et le cachet du soumissionnaire. Elles doivent être présentées dans trois(3) enveloppes dont une extérieure contenant deux autres à savoir celle renfermant l'offre technique et celle renfermant l'offre financière.

Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières.

L'enveloppe extérieure comportera l'adresse ci-après :

**Direction Générale de la RNP
B.P : 258 Bujumbura**

**DAOON N° DNCMP/ 417 /F/2023-2024 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE
DU 14/3 /2024 à 9 heures 30 minutes.**

8. Séance d'ouverture des Offres

L'ouverture des offres aura lieu le 14/3 /2024 à 9heures 30 minutes dans l'une des salles de la RNP en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction National de Contrôle des Marchés Publics. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la Direction National de Contrôle des Marchés Publics.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre de la DNCMP requis par l'Autorité Contractante peut assister à cette séance d'ouverture.

9. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

10. Délai de livraison

Les imprimés seront livrés à Bujumbura au siège de la RNP dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires compté dès réception d'une lettre de commande dûment signée par les personnes habilitées.

11. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée établie suivant le modèle annexé est exigée. Elle sera de deux(2) millions de francs burundais (2.000.000fbu).

NB : les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

12. Critères de qualification.

Les exigences en matière de qualifications sont énumérées dans les Dispositions Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

13. Renseignement

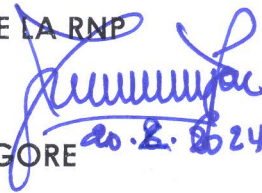
Toute demande de renseignement doit parvenir à l'autorité contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes à la RNP, tél : 22223251/22223857, fax : 22220700.

Fait à Bujumbura, le 20. / 2. / 2024

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA RNP

Pacifique MUNYESHONGORE


20.2.2024